



Mémento Espace Famille

Comment vous inscrire ? Comment réserver les repas de vos enfants ? Et si vous changez d'avis, comment modifier vos réservations ? Toutes les réponses sont dans ce mémento Espace Famille !

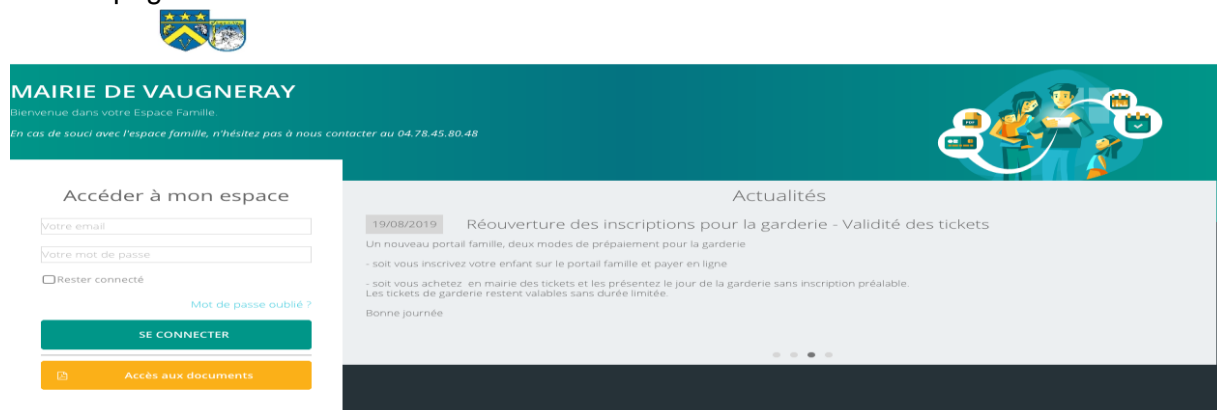
Pour la 1ère connexion, j'utilise le lien de 1^{ère} activation envoyé par la mairie pour créer mon espace avec mon e-mail et un mot de passe que je choisis.

IMPORTANT : il y a un lien par parent.

Ensuite tout le monde peut se connecter en utilisant ce lien :

<https://espacefamille.aiga.fr/index.html?dossier=1297410>

Voici la page de connexion.



Attention : pour pouvoir accéder à toutes les fonctionnalités de l'Espace famille, je dois **ACCEPTER LES COOKIES**. Si mon navigateur bloque, je prends garde aux messages qui apparaissent en haut de mon écran et je clique pour débloquer.

Je rentre mon e-mail et mon mot de passe et j'arrive à l'écran suivant :



L'inscription aux services de Garderie et de Restauration Scolaire est faite automatiquement lors de la saisie de la famille dans l'Espace par la Mairie.

Cependant, la réservation de ces services doit impérativement se faire par les familles.

Qu'est-ce que je souhaite faire ?

Contenu


Mes réservations	3
Mes annulations.....	4
Réservation Délai de prévenance non-respecté : Dernière minute.....	5
Utilisation des smartphones et tablettes.....	6
Mémo « couleurs de case ».....	7

Mes réservations



Je choisis mon affichage préféré, selon les périodes que je souhaite réservées :



 L'enregistrement de mes réservations se fait page par page (c'est-à-dire, jour par jour si je suis en affichage jour, semaine par semaine si je suis en affichage semaine....)

Je souhaite réserver les repas de mon enfant la semaine du 17 au 21 février, je clique sur chaque case et je clique sur "ENREGISTRER".

Les cases passent en vert. Le délai de prévenance est respecté.



NB : je peux avoir une vue quotidienne, hebdomadaire ou mensuelle du planning.

Dans tous les cas, les réservations se font jour par jour.

Je dois cliquer sur toutes les cases correspondant aux jours où je souhaite inscrire mon enfant au restaurant scolaire. Je peux faire cette réservation à l'année, au mois ou à la période, selon mes besoins.

Je dois TOUJOURS penser à ENREGISTRER pour valider mes choix.

Mes annulations

Je souhaite annuler le repas de mon enfant, mais je ne suis pas dans le délai de prévenance. C'est possible mais un tarif forfaitaire sera appliqué pour l'achat des denrées déjà engagé.

Je choisis le jour ou les jours que je souhaite annuler. La case apparaît en rouge/rose. Rien n'est encore validé, il faut que je clique sur ENREGISTRER, en bas, à droite de mon écran.

MAIRIE DE VAUGNERAY

Réervations - Nom de mon enfant

Visualisez et éditez les réservations de votre enfant

LÉGENDE	17 LUN.	18 MAR.	19 MER.	20 JEU.	21 VEN.	22 SAM.	23 DIM.
11:30 - 13:00							
Midi 2h00 11:30 - 13:30							
Soir 1h30 16:30 - 18:00							
Soir 2h00 16:30 - 18:30							
Restauration 2019-2020							
Repas 11:30 - 13:30							

ANNULER ENREGISTRER

Je clique sur ENREGISTRER. J'ai validé mon choix. La case apparaît en rouge/rose avec la mention « ABS – Délai de prévenance non respecté ». C'est normal . Sans certificat médical, je paierai une somme forfaitaire d'absence.

MAIRIE DE VAUGNERAY

Réervations - Nom de mon enfant

Visualisez et éditez les réservations de votre enfant

LÉGENDE	17 LUN.	18 MAR.	19 MER.	20 JEU.	21 VEN.	22 SAM.	23 DIM.
07:20 - 08:20							
Midi 1h30 11:30 - 13:00							
Midi 2h00 11:30 - 13:30							
Soir 1h30 16:30 - 18:00							
Soir 2h00 16:30 - 18:30							
Restauration 2019-2020							
Repas 11:30 - 13:30					ABS - Délai de préve		

Si le délai de prévenance est respecté, la ou les case(s) passeront en blanc, et aucune tarification ne sera appliquée.

Réservation Délai de prévenance non-respecté : Dernière minute

Je réserve un repas mais le délai de prévenance n'est pas respecté.
La case devient ORANGE. Il faut que j'ENREGISTRE

The screenshot shows the 'Réservations' page for 'Mairie de Vaugneray'. The header includes a menu icon, 'MENU', the title 'MAIRIE DE VAUGNERAY', and user icons. Below the header, there's a navigation bar with 'Réservations' and a search box containing 'Nom de mon enfant'. The main content area is titled 'Visualisez et éditez les réservations de votre enfant' and features a calendar grid for the week of 17th to 23rd. The grid has columns for days and rows for meal times: 11:30-13:00, Midi 2h00 (11:30-13:30), Soir 1h30 (16:30-18:00), and Soir 2h00 (16:30-18:30). A blue bar labeled 'Restauration 2019-2020' spans the bottom of the grid. The 'Repas' row (11:30-13:30) shows a green cell for Monday (17th), a grey cell for Tuesday (18th), a green cell for Thursday (20th), and an orange cell for Friday (21st). At the bottom right, there are 'ANNULER' and 'ENREGISTRER' buttons.

J'ai enregistré. Cette fois, la case se colore en orange avec une mention différente : « EDER – Délai de prévenance », ce qui signifie que le repas est BIEN RESERVE mais que je n'ai pas respecté le délai de prévenance. Le repas sera facturé en tarif « dernière minute ».

This screenshot is similar to the one above, showing the same reservation interface. However, the orange cell for the meal reservation on Friday (21st) now contains the text 'EDER - DELAI DE PREV'. The rest of the interface, including the header, navigation bar, and calendar grid, remains the same.

Si le délai de prévenance est respecté, la ou les case(s) passeront en vert, et aucune majoration ne sera appliquée.











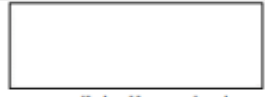
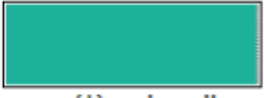
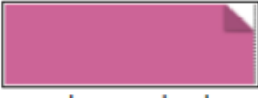
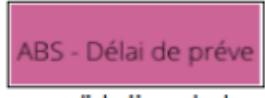
Utilisation des smartphones et tablettes

L'utilisation des smartphones et tablettes sont possibles pour la réservation des repas.

Cependant en raison de la multitude de navigateur existant et des versions associées, nous recommandons d'utiliser sur smartphones et tablettes, les navigateurs [google chrome](#), [safari et microsoft edge](#).

Le paiement de vos factures est également possible sur smartphones et tablettes. Cependant pour des raisons de sécurité, la régie tipi impose de déverrouiller des fenêtres pop-up qu'il est complexe de faire sur smartphones ou tablettes. Si vous avez la possibilité de le faire, l'utilisation de smartphones ou tablettes pour vos règlements est donc possible.

Mémo « couleurs de case »

	Avant la modification	Pendant la modification	Après avoir ENREGISTRÉ la modification
			
Inscription AVEC respect du délai de prévenance	 = élève non-inscrit	 = demande d'inscription	 = validation de l'inscription (tarif normal)
Inscription SANS respect du délai de prévenance	 = élève non-inscrit	 = demande d'inscription	 EDER - DELAI DE PREV = validation de l'inscription (tarif dernière minute)
Annulation d'une inscription AVEC respect du délai de prévenance	 = élève inscrit	 = demande de désinscription	 = validation de la désinscription (sans somme forfaitaire d'absence)
Annulation d'une inscription SANS respect du délai de prévenance	 = élève inscrit	 = demande de désinscription	 ABS - Délai de préve = validation de la désinscription (avec somme forfaitaire d'absence)